

CIRCULAIRE

Mesdames et Messieurs les Maires
et les Présidentes et Présidents d'Etablissements
Publics d'Eure-et-Loir

Luisant, le 7 septembre 2016

Réf : RRH/CIRCULAIRE n°16-2016

Destinataires : collectivités et EP affiliés

Mode de transmission : courrier

Dossier suivi par Gabrielle BARRETT, RRH

Tel : 02.37.91.50.05

conseil.statutaire@cdg28.fr

Objet :

RETOUR DES COPIES DE COMPTE-RENDUS D'ÉVALUATION 2015

En application des dispositions de la loi n°83-634 du 26 janvier 1984 et du décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014, vous avez procédé, à la suite d'un entretien individuel mené par leur supérieur hiérarchique direct, à l'évaluation de la valeur professionnelle de vos fonctionnaires pour le travail effectué tout au long de l'année 2015.

Les copies des compte-rendus d'évaluation que vous nous avez transmis ont été communiquées aux différentes Commissions Administratives Paritaires de catégorie A, B et C compétentes.

Les demandes de révision ont fait l'objet d'un avis dont vous avez, le cas échéant, déjà été destinataires par ailleurs.

Vous trouverez sous ce pli :

- les copies des compte-rendus d'évaluation 2015 de chacun de vos agents fonctionnaires qui ont fait l'objet d'une communication à la CAP compétente
Chaque copie porte le tampon de la CAP et la date de sa séance.
- les éventuels copies de compte-rendus d'évaluation 2015 des agents contractuels, mais qui n'ont pas fait l'objet, quant à elles, d'une communication aux CAP, puisqu'elles ne sont pas compétentes pour eux.



Nous vous invitons à conserver ces copies dans les dossiers individuels des agents afin d'attester du respect de la procédure.

Pour votre complète information, **aucune copie des compte-rendus d'évaluation n'est conservée par le Centre de Gestion**. Cependant, chaque compte-rendu fait l'objet d'une saisie informatique par le CdG 28, afin qu'il puisse garantir le bon déroulement de carrières de vos agents.

Le Pôle Gestion des carrières reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame le Président, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations.



Le Président,


Norbert MAITRE